

Extrait
du registre des délibérations
du vendredi 29 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 29 novembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire,

Présents :

Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Dominique SCHAFFHAUSER - Ludovic CAMPITELLI - Marianne GEBEL (à partir du point 3) - Daniel BRUNSTEIN - Mireille PELE - Patricia JAEGLER - Dominique HEROLD - Marie-Jeanne BASSO - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Sébastien LABOUREUR - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS - Benoît FREYBURGER - Pascale CAZAURAN - Claude KLINGER-ZIND - Guy DAESSLE - Dominique CHERY - Dominique BERGMANN - MULLER

Pouvoirs :

Patrice DUSSEL a donné pouvoir à Lucette SPINHIRNY
Carine NÄGL a donné pouvoir à Marie-Jeanne BASSO
Marianne GEBEL a donné pouvoir à Geneviève SCHOFF (jusqu'au point 2)
Frédérique MACQUET a donné pouvoir à Valérie HAIDAR
Didier SCHERRER a donné pouvoir à Guy DAESSLE

Date de convocation : vendredi 22 novembre 2019

Présents : 24 présents pour les points 1 et 2 - 25 présents des points 3 à 19

Pouvoirs : 5 pouvoirs pour les points 1 et 2 - 4 pouvoirs des points 3 à 19

Votants : 29

5. Adoption des tarifs communaux 2020

Rapporteur : Valérie HAIDAR

Chaque année, les tarifs doivent être fixés par le conseil municipal. Pour les locations de salle, les règles d'attribution sont les suivantes :

- Les associations locales qui ont signées une convention avec la commune peuvent utiliser l'une des salles une fois l'an à demi-tarif (sauf charges de chauffage, eau, électricité et caution pour la casse selon prix d'achat). Les locations suivantes sont à plein tarif. Par ailleurs, les associations locales disposent gratuitement des locaux qui leurs sont attribués et dont l'occupation est régie par une convention pour les manifestations inhérentes à leurs activités (par exemple théâtre, stage...).
- Les associations caritatives locales disposent de la gratuité des salles,

- Les associations bénéficient de l'auditorium gratuitement pour les assemblées générales,
- Les particuliers peuvent demander l'une des salles pour un événement familial (naissance, mariage, communion...) sauf dispositions particulières.
- Le décret n° 2017-509 du 7 avril, modifie l'article D.1611-1 du code général des collectivités territoriales relatif au seuil réglementaire de mise en recouvrement des créances des Collectivités territoriales et de leurs Etablissements publics, qui passe de 5 euros à 15 euros à compter du 8 avril 2017. Par rapport aux différents produits des services encaissés par la ville de Wintzenheim certains sont inférieurs à ce seuil de 15 euros ce qui suppose que le service ne sera plus facturé.

Il est proposé de conserver les mêmes tarifs en 2020 qu'en 2019, hormis :

- la location des terres qui suit l'indice national des fermages et la location des terres de vignes fixée par arrêté préfectoral,
- la création d'un tarif supplémentaire pour la location des salles Laurentia et Ungerer lors des vins d'honneur suivant les funérailles d'un habitant de la commune ou si la famille du défunt habite la commune.

Pour l'ensemble des tarifs précisés ci-dessous pour la location de salle ou de local municipaux, ils sont appliqués à demi-tarif pour la première utilisation dans l'année par les associations locales qui ont signées une convention avec la commune.

	Tarifs 2019		Tarifs 2020	
<u>Salle Tomi UNGERER à LOGELBACH</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
* petite salle ronde (cuisine comprise) – ménage compris	300 €	400 €	300 €	400 €
* ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	150 €	200 €	150 €	200 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris	250 €	310 €	250 €	310 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris suite à un décès dans les conditions spécifiées ci-dessus			150 €	
Caution pour dégradations ou pour nuisances sonores		200 €		200 €
<u>Salle LAURENTIA à WINTZENHEIM</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
* salle (cuisine comprise) – ménage compris	395 €	500 €	395 €	500 €
* ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	197 €	250 €	197 €	250 €
* utilisation maximum pour une réception - 4 h (cuisine comprise) – ménage compris	290 €	350 €	290 €	350 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris suite à un décès dans les conditions spécifiées ci-dessus			150 €	
Caution pour dégradations ou pour nuisances sonores		200 €		200 €

	Tarifs 2019		Tarifs 2020	
<u>HALLE DES FETES</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
Utilisateurs autorisés (par jour d'utilisation)				
* Associations ayant leur siège à Wintzenheim		225 €		225 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		204 €		204 €
* Associations ayant leur siège hors de la commune		333 €		333 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		290 €		290 €
* Entreprises ayant leur siège à Wintzenheim		383 €		383 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		363 €		363 €
* Entreprises ayant leur siège hors de la commune		492 €		492 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		450 €		450 €
 * Sociétés privées pour l'organisation de salons d'exposition (charges en sus)		5 580 €		5 580 €
durée maximale : 1 semaine (ou prorata si inférieur)		630 €		630 €
Nettoyage de la halle par les services techniques de la mairie sur demande du locataire				
Caution pour nettoyage et dégradations		800 €		800 €
<u>MAIRIE DE LOGELBACH – SALLE DE REUNION</u>				
Résidents de Wintzenheim				
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h		106 €		106 €
1 journée de 8 h à 18 h		148 €		148 €
Plusieurs ½ journées consécutives - par ½ journée		84 €		84 €
Plusieurs journées consécutives		128 €		128 €
Non-résidents de Wintzenheim				
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h		148 €		148 €
1 journée de 8 h à 18 h		191 €		191 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée		127 €		127 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée		170 €		170 €
Caution pour nettoyage et dégradations		200 €		200 €
<u>Tarif de location pour garnitures de fête</u>				
4 jours maximum (pour 2 bancs avec table ou 2 chaises ou 4 bancs) minimum		36 €		36 €
par garniture ou équivalent		4 €		4 €
* barrière		4 € j/unité		4 € j/unité
<u>GYMNASE COMMUNAL</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
* location pour 4 heures maximum	193 €	248 €	193 €	248 €
* utilisation à l'année – prix spécifique pour 4 h maximum	172 €	206 €	172 €	206 €
* location par jour d'utilisation	330 €	418 €	330 €	418 €
Le ménage est à la charge des utilisateurs				
Caution pour nettoyage et dégradations		200 €		200 €
<u>Charges</u> : gaz et électricité selon relevé des compteurs et casse selon prix d'achat				

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>LOCAL du BODEN à WINTZENHEIM</u> * salle * utilisation pour une réception (4 h) * utilisation à l'année – prix spécifique pour 4 h maximum Caution pour nettoyage et dégradations Charges : eau et électricité selon relevé des compteurs et casse selon prix d'achat	87 € 66 € 44 € 200 €	87 € 66 € 44 € 200 €
<u>GALERIE D'EXPOSITION DE L'ARTHUSS</u> Tarif week-end (vendredi samedi dimanche) Tarif semaine entière charges comprises conditions : Demandeurs domiciliés hors de la commune caution pour nettoyage et dégradations	56 € 108 € 300 €	56 € 108 € 300 €
<u>SALLE CULTURELLE «ARTHUSS»</u> (Hall compris) Auditorium <u>Résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée <u>Non-résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée Auditorium + salle(s) de réunion Tarif 100 % auditorium + 50 % fois le nombre de salle(s)	318 € 477 € 265 € 371 € 371 € 583 € 318 € 477 €	318 € 477 € 265 € 371 € 371 € 583 € 318 € 477 €
<u>Salle Arabesque</u> <u>Résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée <u>Non-résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée	148 € 254 € 128 € 212 € 212 € 360 € 170 € 318 €	148 € 254 € 128 € 212 € 212 € 360 € 170 € 318 €

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>Salles de réunion de l'Arthuss</u> <u>Résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée <u>Non-résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée	106 € 148 € 84 € 128 € 148 € 190 € 128 € 170 €	106 € 148 € 84 € 128 € 148 € 190 € 128 € 170 €
<u>Salles de réunion</u> Activité réalisée par un organisme non constitué en association à vocation culturelle ayant un intérêt local Heure ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Week end forfait 3 jours Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée Plusieurs journées consécutives – prix par journée	11 € 21 € 31 € 62 € 16 € 21 €	11 € 21 € 31 € 62 € 16 € 21 €
<u>Hall de l'auditorium</u> (seul) <u>Résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h <u>Non-résidents de Wintzenheim</u> ½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h 1 journée de 8 h à 18 h Nettoyage par les services techniques de la mairie : - pour une ½ journée occupation - pour une journée occupation caution pour nettoyage et dégradations pour tous les locaux d'Arthuss	191 € 297 € 234 € 330 € 84 € 136 € 300 €	191 € 297 € 234 € 330 € 84 € 136 € 300 €
<u>SALLE WIN'ZEN</u> (réservée au club de l'Amitié, au Syndic des copropriétaires de la résidence Win'Zen et des copropriétaires) Forfait journée Le ménage est à la charge des utilisateurs	72 €	72 €

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>LOCATION DES EMPLACEMENTS PENDANT LES MARCHES DE PAQUES, DE NOEL ET HAPPY MIEL SOUS LA HALLE DES FETES OU SUR LA PLACE DES FETES</u> 1 jour 2 jours 3 jours Caution Buvette de 6m+terrasse de 6 m composée de 8 garnitures maxi pour 3 jours Gratuité pour les associations caritatives	2ml 4ml maisonnette 10 20 20 20 40 40 30 60 60 150 €	2ml 4ml maisonnette 10 20 20 20 40 40 30 60 60 150 € 180 €
<u>LOCATION du CLUB HOUSE du TERRAIN de FOOTBALL A SAINT GILLES</u> *Club house forfait avec charges comprises pour un week end	180 €	180 €
<u>LOCATION du CHALET COMMUNAL A LA FORGE</u> Forfait avec charges comprises pour un week end * ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	180 € 90 €	180 € 90 €
<u>TARIF ANNUEL POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u> Terrasse m²/an Camion vente, petit spectacle Cirque maximum 5 jours (en sus les charges : électricité – eau) Emprise au sol du bâti ou non bâti au m²/an	8 € 90 € 150 € 8 €	8 € 90 € 150 € 8 €
<u>TARIF DES LOCATIONS DIVERSES ET DE LA MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX REALISES</u> (les demandes des particuliers sont exclues) * camion 7 tonnes avec chauffeur * nacelle avec chauffeur * tracteur avec chauffeur * main d'œuvre	90 €/h 90 €/h 90 €/h 45 €/h	90 €/h 90 €/h 90 €/h 45 €/h
REDEVANCE ANNUEL POUR EMPLACEMENT TAXI	64 €	64 €

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
TARIFS des CONCESSIONS et CREUSEMENT TOMBES par CONCESSIONS		
A. Tombes		
* Tombes simples 2 m²		
15 ans	160 €	160 €
30 ans	320 €	320 €
* Tombes doubles 4 m²		
15 ans	320 €	320 €
30 ans	640 €	640 €
* Tombes doubles 5 m²		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	800 €	800 €
B. Jardin du souvenir		
.Dispersion des cendres	-	50 €
.Dispersion puits de cendres	-	50 €
Cavurnes		
15 ans	-	250 €
30 ans	-	500 €
C. Columbarium (contenance de 1 à 4 urnes)		
15 ans	610 €	610 €
30 ans	1 220 €	1220 €
DROIT de PLACE pour les MARCHES HEBDOMADAIRES		
<u>Marché de Logelbach :</u>		
Pour un marché	1.50 €/ml	1.50 €/ml
Abonnement 4 semaines	1.30 €/ml	1.30 €/ml
Abonnement 12 semaines	1.10 €/ml	1.10 €/ml
<u>Marché de Wintzenheim été</u>		
Pour un marché	1.50 €/ml	1.50 €/ml
Abonnement 4 semaines	1.30 €/ml	1.30 €/ml
Abonnement 12 semaines	1.10 €/ml	1.10 €/ml
<u>Marché de Wintzenheim hiver</u>		
Pour un marché	3 €/ml	3 €/ml
Abonnement 4 semaines	2.50 €/ml	2.50 €/ml
Abonnement 12 semaines	2 €/ml	2 €/ml

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE FACADES A COLOMBAGES *Façades au droit de la rue, du soubassement jusqu'au sommet de la façade dans la mesure où elle comporte un colombage ancien (antérieur à 1900), après accord préalable sur teintes et matériaux conformes au plan de réhabilitation du centre-ville. *Vérification et établissement d'un mètre de la façade visible par le service Technique de la Ville * 50 % du coût de la facture acquittée afférente à la partie visible dans la limite du prix au m ² ou sur présentation de facture d'achat de fournitures * crépis et peinture base facture/taux maxi * enseignes de type œuvre d'art en fer forgé dans la zone historique de Wintzenheim Centre	 76 €/m ² 36 €/m ² 50 % du coût	 76 €/m ² 36 €/m ² 50 % du coût
LOCATION des TERRES Indice blé fermage +1,66 % Arrêté préfectoral pour le prix des vignes : en attente A Terre B Pré C Jardin E Vignes	 1.29 €/are 0.90 €/are 5.45 €/are 1,73€/kilo	 1.31 €/are 0.91 €/are 5.54 €/are Selon arrêté préfectoral à paraître pour 2020

Le conseil municipal, par 24 voix pour et 5 abstentions :

- APPROUVE les conditions et les tarifs ci-dessus pour l'année 2020,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Le Maire,
Serge NICOLE

Télétransmis le : 05 décembre 2019
Affiché le : 05 décembre 2019